AR Prefecture
046-214600017-20260420-2026_35-DE
Reçu le 23/04/2026

Note de synthèse sur le budget communal en 2026

L'exercice 2026 se caractérise par une situation financière saine avec un excédent confortable.

Section fonctionnement 2026

Dépenses prévisionnelles pour l'année 2026 : 593 893,55 €

La dépense principale découle des charges du personnel soit : 191 000 €

Dans la rubrique « Les charges à caractères générales », elles s'élèvent à 179 953,67 €

Au titre « Autres charges de gestion » pour un montant de 75 182,80 €. Les dépenses liées aux services des sapeurs-pompiers représentent une part importante de ces charges soit 19 473,33 €

Du coté des recettes,

L'estimation 2026 inclut :

Résultat de fonctionnement reporté en 2026 : 295 575,06 €

- Les impôts et taxes : 381 159,27 €

Le conseil municipal vote les taux des différentes taxes sans augmentation.

Taxe foncière bâtie : 46.33%

Taxe foncière non bâties : 135.53%

Taxe d'habitation : 10.44%

- La dotation de l'Etat : montant 2026 : 115 303.26 €
- **Montant total du budget recettes : 860 121,59 €**

Un excédent de 336 840,21 € se dégage de la différence recettes et dépenses

AR Prefecture
046-214600017-20260420-2026_35-DE
Reçu le 23/04/2026

La section investissement présente un montant **de dépenses prévues 774 893,55 €** en incluant les restes à réaliser.

Les principaux chantiers pour l'année 2026 restent les suivants :

- La salle polyvalente, dite « salle multiculturelle » financée par un emprunt
- La réhabilitation des 2 appartements situés rue du Pal.
- La réalisation d'un jardin suspendu ;
- La réfection de la cour de l'école

Les recettes de la section investissement : 774 893,55 €

Montant des subventions 160 799 €

Versement de l'excédent de fonctionnement de 336 840,21 €

L'affectation du résultat 73 571.86 €

Nous avons un montant de la FCTVA de l'ordre de 5 911,82 € et un montant de 601 € de la taxe d'aménagement.

Montant d'amortissement : 26 540,52 €

Le solde d'exécution : 3 421,14 €

Nous allons contracter un emprunt de 167 000 € pour financer la création de la salle multiculturelle.

Endettement de la commune

Exercice 2025, la commune avait trois emprunts en cours, échéance 01/09/29 et au 30/11/31.

L'emprunt du CRCAM s'est terminé à la fin de l'année 2025.

L'endettement de la commune diminue fortement et laisse la place à de nouveaux emprunts.

En 2026, la commune réalisera un emprunt de 167 000 € sur 25 ans pour financer l'espace associatif devenu indispensable pour accueillir du public en toute sécurité.

La situation financière de notre commune est positive et nous permet d'envisager les prochains investissements de façon sereine et réaliste.